

# BAYROU, ROYAL ET SARKOZY LEURS PROMESSES AUX HOMOS



## FRANÇOIS BAYROU

«L'UNION, C'EST UNE UNION. ET LE MARIAGE EST À CÔTÉ. C'EST IMPORTANT POUR MOI DE RECONNAÎTRE LE DROIT DE TOUS LES COUPLES.»

LE CANDIDAT DE L'UDF JOUE LES TROUBLE-FÊTES DANS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.

DEPUIS 2002, FRANÇOIS BAYROU A ADMIS CERTAINES REVENDICATIONS DES HOMOS. TOUJOURS OPPOSÉ AU MARIAGE, IL DÉFEND L'ADOPTION SIMPLE POUR LES COUPLES GAYS ET LESBIENS.

**V**otre position a évolué sur l'adoption.

En 2002, dans *Têtu*, vous disiez qu'il fallait aborder la question de l'adoption «avec prudence», sans vous prononcer sur une éventuelle évolution de la loi. Aujourd'hui, vous êtes favorable à l'adoption simple. Qu'est-ce qui vous a fait changer?

Deux choses. La première, c'est que j'ai été heurté par la signature par de nombreux élus,

y compris de mon groupe, d'une pétition lancée par l'Entente parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant, qui disait en substance: «Les enfants ont droit à un père et une mère.» Je me suis élevé, lors du congrès de l'UDF, contre la signature de cette pétition, qui m'a heurté. J'ai expliqué aux signataires que si un enfant a un père et une mère, tout va bien. Mais beaucoup d'enfants n'ont pas de père,

par exemple, et je ne vais pas montrer du doigt des mères qui ont des enfants seules, et qui les élèvent, en leur disant que ce sont de mauvaises mères. Cela n'est pas bien. Je suis pour qu'on respecte les gens. Je connais beaucoup d'hommes et de femmes qui font partie de ces parents qui ont révélé ou découvert leur homosexualité après avoir eu des enfants. Ils élèvent plus de 300 000 enfants en France, et je sais qu'ils élèvent leurs enfants avec conscience, en y mettant tout leur cœur. Ce n'est pas toujours facile, naturellement, mais élever des enfants ce n'est pas facile non plus pour un couple hétérosexuel. J'ai voulu dire que je n'avais pas envie de manifester des sentiments péjoratifs à l'égard de ces parents, ou de les montrer du doigt. Concernant l'adoption simple, j'ai réfléchi à la situation des enfants. On dit qu'il y a aujourd'hui 30 000 enfants qui sont élevés par des couples homosexuels et qui n'ont pas d'autres liens de famille, soit qu'ils aient été mis au monde dans le cadre de ces couples par insémination artificielle, soit qu'ils aient été adoptés. J'ai bien compris que ces enfants n'avaient de lien de filiation qu'avec un seul des deux membres du couple homosexuel qui les élevait, et que si ce parent mourrait, il n'avait plus aucun lien avec l'autre. Je trouve que cela n'est pas juste. Il faut reconnaître ce lien d'éducation. Il se trouve qu'il y a un texte de loi, qui date de l'après-guerre de 1914-1918, qui est l'adoption simple et qui permet, si on l'aménage quelque peu, de reconnaître ce lien d'éducation par le deuxième parent. Et d'en faire un responsable de cette éducation, sans créer de lien de filiation au sens de père-mère. Je trouve qu'on a là un bon équilibre. Cela m'a valu bien des contestations au sein de mon parti, mais en disant cela, je me sens dans une position juste.

**Vous allez être confronté, si vous êtes élu président de la République, à un problème de compatibilité de votre position avec celle des élus UDF et UMP membres de l'entente parlementaire. Sur cette question, et peut-être sur d'autres questions, seriez-vous prêt à faire des alliances avec la gauche à l'Assemblée nationale?** C'est tout le sens de ma campagne. Je veux sortir de ces affrontements stupides. Je veux des majorités d'idées, comme disait Mendès France. Je veux être capable de travailler avec des gens qui jusqu'à maintenant n'ont pas été du même bord que moi. Ce n'est pas que je m'y résigne, c'est que je le revendique. C'est le chemin que je propose pour la France. Autrement nous ne sortirons jamais des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Comme en 2002, «Têtu» a rencontré les candidats à l'élection présidentielle. Entre les propositions de la candidate du PS et celles des ses adversaires de l'UMP et de l'UDF, de forts clivages apparaissent. Ségolène Royal (page 84) défend une parfaite égalité des droits entre homos et hétéros, quand Nicolas Sarkozy (page 88) préfère une union civile pour les couples homos et un nouveau statut du beau-parent. Quant à François Bayrou, il tente une proposition intermédiaire: l'ouverture de l'adoption simple, mais le refus du mariage. Pendant ce temps, Jean-Marie Le Pen (page 87) ironise sur «les chapons»...

DOSSIER RÉALISÉ PAR EMMANUELLE COSSE ET THOMAS DOUSTALY

«JE MILITE POUR QU'IL Y AIT UN MOUVEMENT DE COMPRÉHENSION DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DES REVENDICATIONS QUE VOUS EXPRIMEZ. IL FAUT, DE VOTRE PART, UN MOUVEMENT DE COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE. CAR IL Y A BEAUCOUP DE FRANÇAIS POUR QUI LE MOT MARIAGE SIGNIFIE UN HOMME ET UNE FEMME.»

**Vous restez opposé au mariage des homosexuels, et défendez la création d'une union civile signée en marie qui viendrait s'ajouter au Pacs...** S'ajouter ou remplacer.

**Pourquoi tenez-vous à cette différence ? Politiquement et philosophiquement, qu'est-ce qui vous fait penser qu'on ne peut pas ouvrir le mariage aux couples de même sexe ?**

Je vais vous faire la réponse que je fais habituellement lorsque des militants homosexuels ou des amis homosexuels me posent cette question. Je réponds que je milite pour qu'il y ait un mouvement de compréhension de la société à l'égard des revendications que vous exprimez. Et je trouve qu'il faut, de votre part, un mouvement de compréhension réciproque. Car il y a beaucoup de Français pour qui le mot mariage signifie un homme et une femme. Cela vient de loin, il y a des dizaines de siècles derrière nous. La formule latine pour sceller une union, qui prononçait le mariage, c'était *Ubi tu Gaius, ibi ego Gaia*, «là où tu seras Gaius, je serai Gaïa». Cette altérité entre masculin et féminin, pourquoi n'accepteriez-vous pas, dans le même mouvement de compréhension, que les hétérosexuels la gardent ? Quel est le problème ? Pour autant je pense vraiment que le Pacs est insuffisant, notamment au moment du décès du partenaire. Je suis donc favorable à la reconnaissance des couples homosexuels, avec des règles qui soient identiques à celles qui s'appliquent aux mariés hétérosexuels. Simplement, je dis : Comprenez aussi ceux qui sont sur l'autre rive. Je vous rappelle qu'en Grande-Bretagne, c'est ce qu'ils ont fait : cela ne s'appelle pas un mariage mais *civil partnership*. Nul ne pourra se sentir discriminé. Alors peut-être cette réponse apparaîtra-t-elle comme traditionaliste ou conservatrice. Je l'assume. J'ai fait du chemin, mais je ne renie pas cette institution : j'aime bien le mariage.

**Est-ce par fidélité à la tradition catholique, qui est assez présente dans votre électorat et dans votre culture personnelle ?** Non. C'est dans ma culture, je suis catholique, mais je ne

mélange pas les genres. Je suis un défenseur de la laïcité, qui fait une grande différence entre la foi et la loi. C'est une fidélité à la vision de millions de femmes et d'hommes qui investissent dans l'idée de mariage quelque chose d'infiniment précieux. Catholiques, musulmans, juifs, athées, qui peuvent venir de tous les milieux, notamment des plus populaires. Pour eux, le mot mariage signifie quelque chose de très important, qu'ils soient mariés ou pas. Je défends ce geste de compréhension réciproque.

**Même si on est prêt à la compréhension réciproque, il reste une différence de mot entre une union et le mariage. Le PS dénonce notamment une union civile qui ne serait destinée qu'aux homosexuels, créant ainsi une discrimination.** Je n'ai pas approfondi le détail juridique de cette idée. Mais pourquoi ne pas imaginer qu'il y ait des gens qui ne veulent pas se marier et qui voudront l'union civile.

**Dans ce cas, l'union civile que vous proposez ne doit pas s'adresser qu'aux homosexuels. À votre sens, doit-elle remplacer ou s'ajouter au Pacs ?** Je ne suis pas absolument fixé. Mais j'ai une idée, et c'est une idée d'évolution de la société. Le Pacs a pour vocation d'offrir un cadre juridique à des gens qui décideront de vivre ensemble sans avoir des liens de couples. Par exemple, des frères et des sœurs, ou des personnes qui comprennent le risque de la vieillesse et de la solitude, et qui décident de se regrouper dans un pacte de solidarité pour partager ensemble leur quotidien, pour former une communauté de vie. Cette idée peut intéresser des gens qui n'ont pas de relations d'intimité mais qui simplement décident qu'ils vont faire un bout de chemin ensemble. L'État, la société devrait encourager ce genre de communauté de vie. Nous devons aller vers une société où les solidarités s'affirment au lieu de disparaître. Dans mon esprit, et vous voyez encore une fois que cela n'a rien de juridique à ce stade, le Pacs peut être ce lien-là. Il y aurait ainsi des strates d'engagements

différents. L'union, c'est une union. Et le mariage est à côté. C'est important pour moi de reconnaître le droit de tous les couples. J'ai rencontré ce matin deux jeunes immigrés qui me disaient leur fierté de se marier et de fonder une famille.

**Mais vous voyez bien qu'en disant cela, vous ne faites que renforcer l'idée que vous privez les homosexuels qui souhaitent se marier de quelque chose de précieux...** Excusez-moi, mais je suis ce que je suis. Je reconnais aussi la valeur de l'union civile. J'accepte d'avoir des contradictions et d'avoir fait du chemin.

**Mais les députés UDF qui n'ont pas voté les dispositions visant à améliorer le Pacs n'ont pas fait le même. Voteront-ils pour l'union civile ou l'adoption simple ?** Il est possible qu'il y ait des contradictions. J'avais insisté au sein de l'UDF pour que l'on vote sur ces sujets. Il y a des sensibilités très différentes à l'UDF, c'est une des familles politiques françaises qui a, originellement, la conception la plus traditionnelle de la vie. C'est la vérité, pourquoi ne pas le dire. Moi, j'ai fait du chemin. Mais je l'ai fait moi-même, je ne me suis pas rendu à une décision de parti. Pourtant, aujourd'hui, je suis sûr que j'ai une majorité de l'UDF avec moi.

**Vous avez signé la pétition du comité Idaho appelant à une dépenalisation universelle de l'homosexualité. Pourquoi l'avoir fait ? Et quel pourrait être selon vous le rôle de la France et de l'Europe sur cette question ?** Je l'ai fait en connaissance de cause. Je ne signe jamais de pétition. J'en ai signé deux, celle-là et la pétition sur les prisons. Chaque fois, cela me coûte, car je considère que le rôle de l' élu ce n'est pas de signer des pétitions. C'est même presque ridicule : un élu, c'est fait pour prendre la parole à la tribune et pour voter, pour agir, pas pour pétitionner. Je l'ai fait parce que, vous voyez bien qu'il existe un clivage dans le monde. La pénalisation de l'homosexualité et la considération que l'homosexualité est un délit ou une faute, c'est quelque chose qui fait fracture. J'ai voulu dire qu'à mes yeux, c'est une question très importante. Oui, l'Europe et la France peuvent et doivent peser sur le reste du monde en la matière.

**Lors de notre rencontre en 2002, vous aviez estimé qu'il était légitime de «traiter le problème» du taux de suicide élevé chez les jeunes homos. Comment jugez-vous le bilan de l'actuelle majorité en la matière. Que proposez-vous ?** Je ne peux pas juger ce bilan, car je ne sais pas ce qui a été fait. Mais j'espère que des choses ont été faites. C'est une des choses les plus cruelles qui soit : la solitude de quelqu'un qui

se découvre «différent» et qui ne le supporte pas. Un des jeunes animateurs de l'UDF, qui était un ami, a fait cela, il y a un an : il s'est jeté d'un pont, sans aucune explication. Je sais donc que cela existe, que c'est dur. J'ai vécu cela, donc j'y ai pensé. C'est très important de bâtir une société de compréhension mutuelle. Je pense que c'est une responsabilité du président de la République d'être capable de s'exprimer sur ces sujets, avec des termes sensibles. Peut-être cela vous paraît-il bizarre, car ce n'est pas institutionnel comme responsabilité. Mais c'est une responsabilité humaine. Quand vous êtes dans ces fonctions éminentes, vous exprimez, au nom de la société, l'attestation de sa compréhension. Je suis sûr qu'il y a la possibilité de montrer à des jeunes garçons et filles homosexuels que la vie, ce n'est pas facile tous les jours, mais que ce n'est pas une raison pour la perdre. C'est plus important de leur tenir ce discours que de leur dire que cela n'a aucune importance. Je ne sous-estimerai pas les difficultés que rencontrent les jeunes homosexuels.

**Quelle est la responsabilité du chef de l'État en matière de lutte contre l'homophobie ? Quel est, selon vous, le bilan de Jacques Chirac dans ce domaine ?** Je pense que Jacques Chirac a une sensibilité sur ce sujet. Pour tout ce qui concerne les sujets dits de société, il a été un président qui a fait beaucoup pour conserver le lien social. Il n'a pas laissé la société dériver dans des antagonismes. C'est la responsabilité d'un chef d'État.

**Quelles sont vos propositions en matière de lutte contre le sida, en particulier en ce qui concerne la prévention en direction des homosexuels ? Quelle doit être la politique internationale de la France en direction des pays en voie de développement, particulièrement des pays d'Afrique ?** Nous devons faire face à un drame africain, c'est indiscutable. Notamment pour l'accès aux médicaments. J'ai visité récemment l'association Pharmaciens sans frontières, à Clermont-Ferrand, avec une journée de réflexion et de contributions que nous avons faites ensemble sur l'accès aux médicaments. Ils sont assez fâchés par la manière dont sont faites les choses. Et je les soutiendrai là-dessus. Sur le premier point, je vous demande pardon de la réponse que je vais vous faire, mais vous avez, vous, une responsabilité très importante. Parce que la parole extérieure, la leçon donnée de l'extérieur est beaucoup moins efficace que le boulot fait par les associations : c'est de l'intérieur de la communauté homosexuelle, me semble-t-il, que doit venir l'essentiel de la prévention.

«JE SUIS SÛR QU'IL Y A LA POSSIBILITÉ DE MONTRER À DES JEUNES GARÇONS ET FILLES HOMOSEXUELS QUE LA VIE, CE N'EST PAS FACILE TOUS LES JOURS, MAIS QUE CE N'EST PAS UNE RAISON POUR LA PERDRE.»

**Mais la responsabilité de l'État en la matière reste entière. Jacques Chirac a accepté que des clips de prévention soient diffusés dans tous les lycées. Mais à cause des parents d'élèves, on s'est arrêté là. Ils n'ont pas voulu que la prévention entre dans les collèges. Or, vous le savez, la sexualité des adolescents ne commence pas en seconde. L'État a une grande responsabilité dans le discours de prévention en direction des jeunes.** Absolument, mais ce n'est pas un discours facile. Peut-être faut-il imaginer un type de films pour les collèges qui soit efficace et qui ne heurte pas la sensibilité des familles. Au ministère de l'Éducation, quand j'y étais, on s'était mis d'accord pour que des préservatifs soient distribués au lycée.

**Sur la question de l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels, on note un clivage entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, qui s'engage pour le mariage, l'adoption et la disparition de toutes les formes d'inégalités fondées sur l'orientation sexuelle. Dans ce clivage droite-gauche, très net, le centre que vous prétendez incarner est quasiment sur les mêmes positions que le candidat de droite. Où est le centre dans ces conditions ?** J'ai fait du chemin. Dois-je vous rappeler les points de vue anciens de Ségolène Royal ? Sur ce sujet, elle a évolué, sous plusieurs influences. Que chacun assume ses positions. J'assume les miennes. PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE BERGÉ ET THOMAS DOUSTALY PHOTOS DAVID BALICKI



François Bayrou, en compagnie de Pierre Bergé et de Thomas Doustaly, au siège de l'UDF, le 23 février 2007.



## SÉGOLÈNE ROYAL

«METTRE FIN À LA STIGMATISATION DONT SONT VICTIMES LES HOMOSEXUELS SUPPOSE DES LOIS S'APPUYANT SUR LES PRINCIPES D'ÉGALITÉ ET LES VALEURS DE RESPECT.»

SÉGOLÈNE ROYAL VEUT FAIRE DISPARAÎTRE LES SITUATIONS D'INÉGALITÉS DANS LESQUELLES SE TROUVENT LES HOMOSEXUELS. LA CANDIDATE SOCIALISTE PRÉCISE, EN EXCLUSIVITÉ POUR «TÊTU», SON PROGRAMME EN DIRECTION DES HOMOS.

**D**epuis notre rencontre en juin dernier, où vous aviez pris position sans nuance pour l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe (*lire Têtu n° 113*), vous avez été investie par les militants socialistes. À l'occasion des débats participatifs que vous avez menés depuis novembre, avez-vous été interrogée par des homosexuels ? Sur quels sujets

portaient leurs interrogations ? Bien sûr ! Je n'ai naturellement pas participé aux 6 000 débats qui se sont tenus dans toute la France mais les homosexuels s'y sont exprimés, comme tous les citoyens qui l'ont souhaité, pour faire part de leur vécu, de leurs propositions et de leurs attentes. Je sais aussi que des «Cafés Ségolène» ont été organisés par l'association Homosexualités et socialisme. À la lecture des comptes rendus de

tous ces échanges, j'ai perçu dans les interrogations une forte demande en faveur d'une société qui ne les rejette plus, que ce soit au sein de leur famille, au travail ou à l'école. Une société qui leur assure respect et protection contre les violences homophobes ou les traitements discriminatoires, certes, mais aussi tout simplement contre les comportements insultants, de rejet ou d'incompréhension. Sur les 135 000 contributions postées sur mon site Internet Désirs d'avenir, les homosexuels ont activement participé au forum «Construire sa vie» en appelant à la reconnaissance de leur droit à mener une vie d'adolescent, d'élève ou d'étudiant, une vie professionnelle, conjugale ou familiale qui soit une vie «comme celle des autres».

**Dans votre programme présenté à Villepinte le 11 février dernier, vous défendez dans votre plan de lutte contre les discriminations «l'égalité de droits pour les couples de même sexe». Est-ce volontaire de ne pas citer explicitement le mariage et l'adoption pour les couples homosexuels ou s'agit-il, pour vous, de défendre un programme plus large ?** Mais «l'égalité de droits pour les couples de même sexe» comporte évidemment le mariage et l'adoption ! Cette notion est cependant plus large, puisqu'elle concerne aussi toutes les réformes qui porteront sur le couple et, plus largement, sur les droits familiaux, sociaux, fiscaux, successoraux, etc. Je me suis, ainsi, déjà prononcée pour qu'à l'occasion de la réévaluation prochaine de la loi de bioéthique, la demande formulée par les couples de femmes d'accéder à l'assistance médicale à la procréation soit examinée avec attention.

**Certains candidats à l'élection présidentielle s'opposent à l'ouverture du mariage et défendent la création d'un nouveau contrat, séparé du Pacs, qui serait une union civile. Que pensez-vous d'une telle proposition ?** Je suis opposée à une telle proposition qui, parce qu'elle serait «réservée» à une catégorie de la population, me semble imprégnée d'une logique communautariste et discriminatoire. Le Pacs, voté par la gauche et dont, au demeurant, le succès ne se dément pas – plus de 500 000 Français ont conclu un Pacs depuis 1999 –, avait déjà rejeté cette logique en offrant une nouvelle forme de conjugalité ouverte à tous. Son succès confirme la justesse de cette approche.

**Vous avez annoncé que si vous étiez élue, la première loi présentée au Parlement serait relative aux violences faites aux femmes. La réforme du mariage et de l'adoption pourrait-elle faire partie des priorités du début de**

**vos** votre quinquennat ? Je me suis engagée à faire voter une loi contre les violences faites aux femmes dès mon élection, si les Français me font confiance, car il y a véritablement urgence. J'ai bien conscience du fort effet symbolique qu'aura le vote d'une loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Je sais aussi à quel point cette loi est attendue par tous les parents qui, aujourd'hui, souffrent de ne pouvoir faire reconnaître leur lien avec les enfants qu'ils aiment et élèvent, parfois depuis de nombreuses années. Ils l'attendent avec d'autant plus d'espoir qu'ils ont vu, en raison de la jurisprudence récente de la Cour de cassation, se fermer à eux la porte de l'adoption simple. Le vote de cette loi est important aussi, car il consacrerait l'égalité entre enfants, quelle que soit leur configuration familiale. Il interviendra donc rapidement. Il marquera enfin le terme d'une trop longue exclusion des homosexuels. J'en comprends bien l'urgence, mais il ne faut pas pour autant négliger la négociation de ce virage essentiel : il faudra prendre le temps de l'explication aux Français. Il ne sera pas long mais il sera décisif pour que le vote de la loi s'accompagne véritablement d'une large prise de conscience par tous de la nécessaire fin des discriminations.

**Passons à une question grave, déjà évoquée avec les candidats en 2002 : le taux élevé de suicide chez les jeunes gays et lesbiennes. Quelles mesures proposez-vous pour lutter contre ce phénomène ?** Mettre fin à la stigmatisation dont sont victimes les homosexuels suppose des lois, bien sûr, s'appuyant sur les principes d'égalité et les valeurs de respect, qui les affirment haut et fort : des lois positives accordant de nouveaux droits et de nouveaux devoirs et des lois répressives envers l'homophobie. Mais cela est insuffisant : l'impératif est de faire de la lutte contre les discriminations, auxquelles les jeunes sont extrêmement sensibles et qui peuvent les conduire au suicide ou à des comportements à risques – et de la fin de ces discriminations –, un enjeu éducatif. C'est ce que j'ai commencé à faire en qualité de ministre de l'Enseignement scolaire lorsque j'ai inscrit la question de la lutte contre l'homophobie dans les instructions officielles. Ces actions devront être reprises avec détermination en mobilisant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : direction des établissements, enseignants, personnels et, bien sûr, élèves et parents, à travers leurs associations. Les adolescents découvrant ou s'interrogeant sur leur orientation sexuelle doivent, au plus tôt, pouvoir être accompagnés et soutenus en cas

«J'AI BIEN CONSCIENCE DU FORT EFFET SYMBOLIQUE QU'AURA LE VOTE D'UNE LOI OUVRANT LE MARIAGE ET L'ADOPTION AUX COUPLES DE MÊME SEXE. IL INTERVIENDRA DONC RAPIDEMENT. IL MARQUERA ENFIN LE TERME D'UNE TROP LONGUE EXCLUSION DES HOMOSEXUELS.»

de besoin afin de ne pas se trouver confrontés, dans la solitude, au rejet de leur famille ou de leur entourage. Dans le Pacte présidentiel que je propose aux Français, deux engagements vont en ce sens : l'intégration au cursus scolaire d'un programme d'éducation au respect de l'autre ainsi que le renforcement de la présence d'adultes dans les établissements, avec la dotation d'un poste d'infirmière et d'assistante sociale à temps plein. Enfin, le développement de la médiation familiale, à laquelle je crois beaucoup, sera de nature à faciliter l'apaisement des conflits, une meilleure compréhension et un retour du dialogue entre parents et adolescents.

**Comment réformer le droit d'asile afin que les homosexuels persécutés dans leur pays d'origine puissent voir leur situation reconnue en France par l'Ofpra ?** Le droit d'asile ne doit pas être discriminatoire ; en conséquence, il doit s'appliquer pleinement aux personnes persécutées dans leur pays d'origine en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre et ce, en tenant compte non seulement des persécutions officielles telle que la criminalisation de l'homosexualité mais également, lorsqu'elles sont avérées, des persécutions de fait.

**Selon vous, quel rôle doit jouer la France sur un plan international contre la pénalisation de l'homosexualité ? Avez-vous signé la pétition lancée par le comité Idaho à ce sujet ou comptez-vous le faire ?** J'ai bien sûr signé la pétition du comité Idaho qui fait un travail considérable en faveur de la reconnaissance de la Journée mondiale contre l'homophobie et de la dépénalisation de l'homosexualité. Je veux l'en saluer ici. La France quant à elle doit retrouver son rôle moteur sur la scène internationale et renouer avec sa vocation en matière de défense des droits humains. Si les Français me font confiance, elle agira dans toutes les instances où elle est présente pour promouvoir l'universalité de sa conception de l'égalité : égalité entre les peuples, égalité entre hommes et femmes et égalité des sexualités. Ce combat passe par la condamnation ferme et explicite de la pénalisation de l'homosexualité partout où elle existe. Un soutien sera également apporté aux initiatives internationales en faveur d'une reconnaissance formelle de l'égalité des droits des homosexuels. Je pense, par exemple, à la déclaration historique présentée, en décembre, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU par le représentant de la Norvège, qui condamne les violations des droits de l'homme commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

**Plus d'un séropositif sur cinq déclare avoir des difficultés financières et au moins 35 % des séropositifs touchent une allocation adulte handicapé (AAH). Vous avez annoncé, dans votre pacte présidentiel, une revalorisation immédiate de 5 % de l'AAH (environ 610 euros pour une personne seule). Est-ce suffisant pour lutter efficacement contre la précarité des personnes handicapées ?** S'agissant de l'allocation adulte handicapé, j'ai également proposé, en plus de son immédiate revalorisation de 5 %, une adaptation de ses conditions d'attribution aux maladies évolutives à diagnostic incertain. Il convient, en effet, que soit mieux prise en compte la réalité de la situation des personnes atteintes et, notamment, le processus d'insertion professionnelle dans lequel elles peuvent avoir la volonté, la capacité ou l'opportunité de s'engager. Il est évident que le montant de cette allocation devra ensuite bénéficier d'une revalorisation progressive la rapprochant du Smic. Mais pour lutter contre la précarité des personnes en situation de handicap, d'autres mesures s'imposent dans le cadre d'une politique globale : un dispositif visant à faciliter une insertion professionnelle qui soit compatible avec les contraintes liées à l'état de santé, une offre de logement adaptée à la situation financière des malades, une offre de soins de qualité non-discriminatoire, en particulier à l'égard des étrangers.

«LA POLITIQUE DES GOUVERNEMENTS QUI SE SONT SUCCÉDÉ DEPUIS 2002 EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU SIDA A RÉVÉLÉ SON INSUFFISANCE CRIANTE ; IL FAUT AUJOURD'HUI REMOBILISER LES ÉNERGIES ET L'ENSEMBLE DES MOYENS PUBLICS ET PRIVÉS DANS PLUSIEURS DIRECTIONS.»

**Vous êtes favorable à l'accès aux médicaments génériques dans les pays du Sud. La France a la possibilité de fabriquer des génériques mais les gouvernements successifs n'ont rien fait pour mettre en œuvre une telle production. Comptez-vous l'initier ?** Face à la catastrophe sanitaire mondiale que représente la pandémie de sida, la France pèsera de tout son poids, financier et diplomatique, dans les négociations internationales pour le déblocage d'une aide massive aux pays en développement et la production et l'acheminement de génériques en direction de ces pays. La France augmentera sa contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida. L'aide publique au développement sera progressivement portée à 0,7 % du PIB et se concentrera sur les enjeux majeurs que constitue la santé, avec l'eau, l'école et l'environnement. Il faudra mettre en place des dispositifs dits courts, c'est-à-dire qui permettront aux aides

de profiter directement à des projets au bénéfice des populations : la formation de personnels médicaux en fait partie, ainsi que la mise en place de politiques de prévention. La France, par ailleurs, refusera tout frein à la distribution de génériques remettant en cause la primauté des exigences de santé publique.

**Vous proposez en matière de santé la «mise en œuvre d'un grand plan de prévention et de recherche des maladies graves, notamment pour le sida et le cancer». Quelles en seraient les grandes lignes ?** La politique des gouvernements qui se sont succédé depuis 2002 en matière de prévention du sida a révélé son insuffisance criante ; il faut aujourd'hui remobiliser les énergies et l'ensemble des moyens publics et privés dans plusieurs directions. Tout d'abord s'impose la mise en œuvre d'une politique de prévention qui soit ciblée et adaptée aux différents publics visés. Les associations auront

toute leur place dans ces actions de prévention, aux côtés de l'État et des collectivités locales, dans leurs différents domaines d'intervention. Les conditions de réussite de ces actions et d'égalité réelle d'accès aux soins sont aussi de rapprocher prévention et médecine de tous les citoyens : à l'école, sur les lieux de travail mais aussi dans les zones rurales et les quartiers où il faut inventer de nouvelles structures de santé. J'ai proposé la création de «dispensaires», proposant des soins adaptés et gratuits dans les zones urbaines ou rurales où l'offre de soin est déficiente. La carte santé jeune, qui ouvrira un droit à la gratuité d'une consultation semestrielle à chaque jeune de 16 à 25 ans, contribuera aussi à l'efficacité de la prévention. La recherche, qui est aujourd'hui asphyxiée, constituera pour moi une véritable priorité nationale et bénéficiera d'un investissement massif : son budget progressera de 10 % par an. Le développement de la recherche sera en outre au centre de la relance européenne et de «l'Europe par la preuve» que je souhaite promouvoir. Pour relever le défi du sida, le soutien financier volontariste à la recherche se fera pour toutes les dimensions de la maladie (recherche d'un vaccin, recherche sur les traitements, recherche sur les aspects sociaux, psychologiques, culturels, de l'épidémie).

**Beaucoup s'accordent à dire que cette élection présente aux citoyens, de manière assez inédite, un vrai choix de société ? Quelle est la société que vous défendez ?** Effectivement, je crois que les Français et les Françaises sont devant un choix de ce type. En ce qui me concerne, avec le Pacte présidentiel que je leur ai proposé après les avoir longuement écoutés, c'est une société plus juste et une France plus forte que je défends. Dans une dynamique de progrès pour tous et de respect pour chacun, la France retrouvera la confiance qui nous fera aller de l'avant. Une société où chacun a sa place, quels que soient ses origines, son sexe, son orientation sexuelle, son âge ou son handicap, et dont la devise inscrite au fronton de ses mairies correspond à la réalité vécue : voilà ce que je propose aux Français de construire ensemble.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE COSSE PHOTOS BERTRAND RINDOFF PETROFF @ AGENCE ANGELI

Ségolène Royal nous avait donné une première interview, le 30 mai dernier, alors qu'elle n'était que candidate à la candidature socialiste (lire «Télu» n° 113). La présente interview, dans laquelle la candidate PS précise et développe ses premières déclarations, a été réalisée par email le 5 mars 2007.

Ségolène Royal, en compagnie de Pierre Bergé et de Thomas Doustaly, à l'Assemblée nationale, le 30 mai 2006.





## NICOLAS SARKOZY

«ON NE CHOISIT PAS SA SEXUALITÉ. FONDER UNE DISCRIMINATION SUR QUELQUE CHOSE QU'ON NE CHOISIT PAS, C'EST UNE INJUSTICE MAJEURE. JE SUIS DONC POUR UNE UNION CIVILE HOMOSEXUELLE.»

POUR LA PREMIÈRE FOIS, NICOLAS SARKOZY A REÇU «TÊTU». OPPOSÉ AU MARIAGE ET À L'ADOPTION DES COUPLES HOMOSEXUELS, LE CANDIDAT DE L'UMP EXPLIQUE CE QU'IL PROPOSE AVEC L'UNION CIVILE.

Place Beauvau. Comme le candidat Jacques Chirac en 2002, qui nous avait reçu à l'Élysée, le candidat Nicolas Sarkozy nous reçoit dans son bureau de ministre de l'Intérieur. Il est détendu, affable. Il quitte son équipe de campagne au grand complet, dont François Fillon et Xavier Bertrand, et nous croisons même

Georges-Marc Benamou, qui nous salue sans joie, confus sans doute que nous soyons les témoins oculaires de son nouvel engagement sarkozyste. **Quelle est votre approche personnelle de l'homosexualité? À quel âge et dans quelles circonstances avez-vous découvert son existence, et quelle a été votre réaction?** En ce qui me concerne, la

question de mon hétérosexualité ne s'est jamais posée puisqu'elle s'est imposée. Choisit-on d'être homosexuel ou naît-on homosexuel? Je sais bien que c'est un sujet qui fait débat. Pour ma part, je ne peux témoigner que d'une seule chose, c'est que je n'ai pas choisi ma sexualité. J'ai découvert l'homosexualité, comme beaucoup de gens, parce qu'un de mes meilleurs amis n'avait jamais de petites amies. Il n'est pas venu me dire: «Tu sais, je suis homosexuel, j'aime les garçons.» Il ne me disait rien. C'est d'ailleurs là que j'ai compris que le choix, pour lui, ce n'était pas d'être homosexuel ou non, mais de le révéler ou de le cacher. Cela vous paraît peut-être être le Moyen Âge, mais c'était ainsi dans ma jeunesse, à la fin des années 60. Ma seconde confrontation avec l'homosexualité, ce fut avec le frère d'un de mes meilleurs amis, qui lui aussi n'avait jamais de petites amies. J'ai appris qu'il était homosexuel parce qu'il avait le sida. Il était à l'hôpital, c'était le milieu des années 80.

**Selon vous, existe-t-il une différence de valeur symbolique, sociale, ou philosophique entre homosexualité et hétérosexualité?** Non. Ce sont des choses auxquelles j'ai beaucoup réfléchi, et qui m'intéressent. Plus précisément, ce n'est pas l'homosexualité ou l'hétérosexualité qui m'intéresse, c'est l'amour. Parce qu'au fond, tout ce qu'on fait, c'est par amour.

**Vous avez déjà parlé d'amour dans une émission de télévision. Mais dans homosexualité et hétérosexualité, il y a «sexualité»?** Oui, mais là il s'agit du désir. C'est autre chose. Si votre question est: existe-t-il un amour plus noble qu'un autre? Ma réponse est non. L'amour hétérosexuel n'est pas supérieur à l'amour homosexuel. Toute la différence entre l'amour et le désir, c'est que l'amour a besoin d'une reconnaissance sociale. Car l'amour est si fort, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, qu'on a besoin de le partager, bien sûr avec son partenaire, mais aussi avec ceux qui nous entourent. L'amour homosexuel doit être reconnu. D'ailleurs, dans cette fameuse émission de TF1, le fait que je parle d'amour, la noblesse qui se rattache à ce mot, cela a eu du sens. Et je tire des conséquences de tout cela. Si l'amour homosexuel n'est pas inférieur à l'amour hétérosexuel, il faut lui donner un cadre qui lui permette de s'exprimer. C'est un raisonnement, ce n'est pas un truc que je dis comme ça pour faire plaisir. Je le dis parce que je le pense.

**Dans une interview accordée au Figaro en 2004, vous disiez: «Dire que le mariage peut s'adapter au couple homosexuel est une erreur. Le mariage civil est une organisation juridique visant à donner un cadre et une protection pour les enfants. Or, à ma connaissance, les homosexuels n'ont pas la possibilité de faire des enfants. Je suis donc**

**opposé au mariage homosexuel.» Vous n'avez pas changé de position depuis. Est-ce que votre refus d'ouvrir le mariage aux couples homosexuels est fondé uniquement sur la question de la filiation et de l'homoparentalité, ou bien s'agit-il pour vous d'affirmer une différence plus fondamentale entre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels?** La question des enfants est centrale. Pour autant, si je suis mon raisonnement, puisqu'on ne choisit pas sa sexualité, fonder une discrimination sur quelque chose qu'on ne choisit pas, c'est une injustice majeure. Je suis donc pour une union civile homosexuelle qui ne passe pas par le greffe du tribunal d'instance, mais par la mairie. C'est logique. Et je vais ajouter ceci que je n'ai jamais dit encore: cette union civile, à la mairie, entraînera une égalité fiscale, sociale, patrimoniale totale avec les couples mariés, qui ira, par exemple, jusqu'au droit à la pension de réversion pour le conjoint homosexuel.

**Pouvez-vous préciser le contenu exact de cette union civile? Et surtout, avec quelle majorité pourrez-vous la faire adopter? Un très grand nombre de députés UMP ont signé l'entente parlementaire qui s'oppose à toute évolution des droits des homosexuels. Et parmi les députés et les sénateurs qui pourraient constituer votre majorité si vous étiez élu, nombreux sont ceux qui ont voté contre le Pacs. Mais moi aussi, j'ai voté contre! C'est le premier point: on s'est trompé sur le Pacs. Je l'ai dit très tôt. Je ne traite pas ces questions à la légère, parce qu'il y a beaucoup de souffrance derrière, pas du fait d'être homosexuel, mais à cause du regard des autres et de l'incompréhension. Ce n'est pas acceptable d'humilier ou de détester quelqu'un en raison de son identité sexuelle. Oui, nous sommes passés à côté du Pacs. Je l'ai dit dès 1999 dans un discours, à Lyon. Je ne fais pas un «coming-out» pour cause d'élection présidentielle, je dis cela depuis huit ans. Deuxième point, j'ai fait applaudir le projet d'union civile par le conseil national de l'UMP, il y a six mois, au congrès de la porte Maillot. Troisième point, l'union civile est dans le projet de l'UMP. Ce n'est pas une déclaration personnelle, c'est un élément du projet législatif de mon parti. Alors comment tel ou tel, qui a l'investiture de mon parti, qui a voté le projet de mon parti, adopté à 97,5%, pourrait dire qu'il ne l'appliquera pas? Ce n'est pas la position de Nicolas Sarkozy, c'est la position de l'UMP. Que j'ai eu un rôle dans cette évolution, c'est probable. La droite doit évoluer et ne pas se caricaturer. Mais pour répondre clairement à votre question, la majorité, je l'aurai. Pour toutes ces raisons.**

**Sous les gouvernements auxquels vous avez appartenu, plusieurs partenaires pacsés étrangers**

«CETTE UNION CIVILE, À LA MAIRIE, ENTRAÎNERA UNE ÉGALITÉ FISCALE, SOCIALE, PATRIMONIALE TOTALE AVEC LES COUPLES MARIÉS, QUI IRA, PAR EXEMPLE, JUSQU'AU DROIT À LA PENSION DE RÉVERSION POUR LE CONJOINT HOMOSEXUEL.»

**sans-papiers ont été expulsés, alors même qu'ils répondaient aux critères de la circulaire de 2004. Envisagez-vous, avec cette union civile, d'ouvrir aux partenaires étrangers les mêmes droits au séjour que ceux offerts au conjoint étranger marié?** Bien sûr. J'ai dit que je ne voulais pas de discrimination. Cette union civile emportera donc les mêmes droits que le mariage dans les rapports entre étrangers et Français, avec les mêmes limites. D'ailleurs, c'est la continuité logique avec ce que j'ai fait pour le droit au séjour des étrangers liés par un Pacs à un partenaire français, avec la circulaire que vous avez mentionnée. C'est nous qui avons fait cela. Symétrie pour les pensions de réversion, symétrie pour le droit des partenaires étrangers.

**Dans quels délais, si vous étiez élu, ferez-vous adopter cette union civile? Cela fera-t-il partie des premières mesures de votre mandat?** Avant la fin de 2007. Vraisemblablement pas dans la session extraordinaire de juillet 2007, parce que j'ai des priorités autres. Mais dans la session d'automne 2007, en début de législature.

**Comprenez-vous la logique intellectuelle de citoyens qui revendiquent pour les couples homosexuels de se marier civilement au même titre que les hétérosexuels? Est-ce que, à votre sens, le changement de mot, le passage de mariage à union, n'emporte pas, de fait, une inégalité de reconnaissance?** D'abord, comme vous le savez, c'est un débat qui occupe la communauté homosexuelle. Il y a des homosexuels qui ne sont pas partisans du mariage. On pourrait ensuite se demander si le respect de la différence est bien cohérent avec la volonté absolue de certains de couler tout le monde dans le même univers juridique. Je pourrais, moi aussi, m'amuser et m'interroger: est-ce que c'est respecter la différence que de demander aux hétérosexuels de partager le même cadre juridique que les homosexuels? On peut considérer que cela, ce serait le non-respect de la différence. Le but, c'est d'établir socialement un amour, un couple, de créer des droits sociaux, patrimoniaux, fiscaux, des droits au séjour. Je pense

que je respecte totalement la différence en créant les conditions d'une union civile adaptée à une situation particulière qui est celle des homosexuels.

**De ce point de vue, les choix qui sont les vôtres et ceux de Ségolène Royal correspondent-ils à l'idée que vous vous faites de la différence entre la droite et la gauche?** Non. Soyez en certain. Je ne dis pas cela parce que Madame Royal pense quelque chose ou que Monsieur Bayrou en pense d'autres. Je suis très sincère, je pense chacun des mots que je vous dis. Cela n'a rien à voir avec un positionnement par rapport aux autres. Je ne vois d'ailleurs pas pourquoi on devrait mettre la question du statut des homosexuels dans un débat entre la gauche et la droite. Les homosexuels sont de gauche ou sont de droite, peu importe, ils sont ce qu'ils veulent. Ma position n'est pas réductible à un positionnement de droite ou de gauche.

**Si cette union civile était créée, que deviendrait le Pacs?** Je pense qu'il faudra prévoir une solution de transition. À mes yeux, l'union civile a vocation à remplacer le Pacs. Mais il faudra être très prudent pour ceux qui ont voulu s'organiser avec le Pacs et qui voudraient le garder, il faudra leur laisser cette possibilité. Mon ambition est toutefois claire: ce nouveau statut a vocation à englober l'ensemble des situations.

**Vous vous êtes déclaré favorable à la discrimination positive au profit des Français qui appartiennent aux minorités visibles... Pas seulement eux. Dans votre esprit, la discrimination positive peut-elle concerner d'une manière ou d'une autre les homosexuels? Que répondez-vous à ceux qui s'inquiètent et qui dénoncent le caractère communautariste d'une union civile qui serait réservée aux seuls couples homosexuels?** D'abord, la discrimination positive n'est pas liée à des questions ethniques. Deuxièmement, je suis pour la discrimination positive parce que je considère que, sur la ligne de départ de la vie, on ne part pas tous du même point. Et que ceux qui partent de plus loin, doivent être davantage aidés. Troisièmement, je ne comprends pas le procès qui m'est fait. Qu'est-ce

# «IL Y A UN MODÈLE DE FAMILLE QUI S'ORGANISE AUTOUR D'UN PÈRE ET D'UNE MÈRE. C'EST UN MODÈLE SOCIAL, QUI DÉCOULE D'UN MODÈLE BIOLOGIQUE. UN ENFANT EST CONÇU PAR UN HOMME ET UNE FEMME, ET C'EST COMME CELA ET POUR CELA QUE LA FAMILLE S'EST CRÉÉE.»

que la parité si ce n'est de la discrimination positive? Qu'est ce que la règle des 6% d'embauche de travailleurs ayant un handicap si ce n'est de la discrimination positive? Ce que je veux pour les homosexuels, c'est qu'il n'y ait pas de discriminations. Une fois l'union civile instituée, ce sera le cas. Ensuite, il y a une question difficile que vous posez et sur laquelle j'hésite. Faut-il que cette union soit ouverte ou non aux hétérosexuels? Il y a ceux qui sont pour et les autres, qui disent que, dans ce cas, on détruirait le mariage. Je remarque qu'il serait curieux d'ouvrir l'union civile aux hétérosexuels et de ne pas ouvrir le mariage aux homosexuels. Je ne répondrai pas de manière définitive sur cette question, je réclame le droit de ne pas tout savoir à l'avance. Je n'ai pas tranché, je suis encore hésitant.

**«Le modèle qui est le nôtre doit rester celui d'une famille hétérosexuelle: les enfants ont besoin d'un père et d'une mère», avez-vous déclaré au Figaro le 2 septembre dernier. Pour quelles raisons êtes-vous opposé à la reconnaissance des familles homoparentales, et à l'adoption par des couples homosexuels?** Il y a un modèle de famille qui s'organise autour d'un père et d'une mère. C'est un modèle social, qui découle d'un modèle biologique. Un enfant est conçu par un homme et une femme, et c'est comme cela et pour cela que la famille s'est créée. C'est une chose de savoir que, dans la réalité, il y a des couples homosexuels qui élèvent des enfants, et qui peuvent bien les élever, de même qu'il y a des familles hétérosexuelles qui peuvent mal élever leurs enfants. Mais c'en est une autre que de faire une loi pour dire que la famille, c'est soit un homme et une femme, soit deux hommes, soit deux femmes, sans aucune différence. C'est un pas que je ne veux pas franchir. Pour autant, je ne veux pas qu'on montre du doigt ceux qui vivent cette réalité. Il y a une façon d'ouvrir les choses, avec le statut du beau-parent. Et pour le coup, cela va d'ailleurs au-delà des familles homosexuelles, puisque cela concernerait toutes les familles recomposées. Je suis moi-même beau-père, je connais cette situation.

**Dans la logique de protection des enfants, François Bayrou s'est déclaré favorable à l'adoption simple. Quelle est votre position sur ce point?**

Dans ce cas-là, pourquoi François Bayrou n'est-il pas favorable à l'ouverture du mariage aux couples homosexuels? Le statut du beau-parent est une réponse bien plus adaptée que l'adoption simple. On peut très bien nourrir, enrichir le statut du beau-parent, en disant notamment qu'en cas de décès du parent biologique, le beau-parent a des droits particuliers et des devoirs à l'égard de l'enfant. Cela pourrait concerner notamment un droit de garde, en tenant compte bien sûr des droits de la famille du parent décédé. On n'a pas besoin de la fiction de l'adoption pour cela.

**En matière de lutte contre l'homophobie, quel bilan tirez-vous de la présidence de Jacques Chirac? Et au-delà du volet répressif, que faudrait-il mettre en œuvre?** En matière d'homophobie, j'ai créé en 2003 la circonstance aggravante en cas de crime ou de délit motivé par des raisons homophobes. Avec cela, plus la loi de 2004 sur la Halde, j'estime que nous avons mis l'homophobie au niveau de gravité où elle devait être. Comment fait-on pour lutter contre l'homophobie? De deux façons. Par des sanctions immédiates et très sévères: la meilleure des préventions, c'est la certitude de la sanction. La dérision, le mépris à l'égard de l'homosexualité, c'est intolérable, de la même façon que les violences dites «culturelles» envers les femmes sont intolérables. Ma politique est simple: on ne doit rien tolérer en la matière. Rien. Ni une familiarité, ni une injure, ni une attitude. Je ne parle même pas des agressions. Deuxièmement, tout ce qui peut être fait à l'école pour expliquer que la différence est une richesse et pas un risque, je le favoriserai.

**Cela pose le problème de la présence du député Christian Vanneste à l'UMP. Il n'a pas été investi aux prochaines législatives par l'UMP. Mais pourquoi ne pas l'avoir exclu de votre parti? Pourquoi n'y a-t-il pas de candidat de l'UMP dans sa circonscription face à lui?** Je veux dire d'abord que je n'ai rien avoir avec lui. Ensuite, je

condamne ses propos. Enfin, il est membre du CNI [Centre national des indépendants] et pas de l'UMP. J'ai moi-même demandé qu'il n'ait pas l'investiture. Et s'il se trouve un candidat qu'on peut investir, je l'investirai [NDLR: les adhérents du CNI ont le choix entre une adhésion au CNI ou une double adhésion CNI/UMP. Christian Vanneste a opté pour cette deuxième solution, à ceci près qu'il a décidé, au renouvellement de novembre dernier, de verser sa dotation exclusivement à l'UMP. Par ailleurs, il est considéré à l'Assemblée nationale comme député UMP et fait partie à ce titre du groupe UMP].

**S'il ne reste qu'à trouver un candidat, vous en trouverez bien un, non?** Pour finir avec Vanneste, je veux ajouter que j'en ai un peu assez de ces comportements et de ces déclarations qui caricaturent une famille politique alors que tout mon travail, c'est de l'ouvrir. Je suis à la tête d'une famille politique ouverte, avec des gens qui raisonnent normalement et pas des gens fermés.

**Dans le monde, des homosexuels sont tués ou emprisonnés en raison de leur homosexualité. Le droit d'asile ne leur est pas toujours reconnu en France. Êtes-vous prêt à une évolution du droit d'asile sur ce point?** Je veux commencer par contester vigoureusement les accusations qui m'ont été faites d'avoir reconduit à la frontière des étrangers malades du sida ou porteurs du VIH. La réalité, c'est que j'ai accordé deux fois plus de cartes de séjour à des étrangers malades que Lionel Jospin, dont de très nombreux porteurs du VIH. Je peux le prouver. J'ai toujours répondu favorablement, vous pouvez le vérifier, aux demandes de l'association Act Up-Paris. Toujours. Donc franchement, le délit de sale gueule, dans cette affaire, c'est moi qui en suis victime... Si on ne veut pas créer de nouvelles filières d'immigration clandestine, il faut rester dans un cadre, faire du cas par cas, regarder les dossiers tranquillement. Mais je tiens à vous redire qu'il n'y a pas un cas dont on m'a saisi auquel je n'ai pas répondu.

**L'Ofpra doit-il évoluer sur le droit d'asile? S'agissant du droit d'asile, si vous êtes persécuté pour votre orientation sexuelle, vous devez pouvoir bénéficier du droit d'asile. Les critères de l'Ofpra doivent donc pouvoir évoluer sur ce point. On reconnaît parfois le droit d'asile à des gens qui ne sont pas persécutés et on ne le donne pas à d'autres.**

**La France et l'Europe peuvent-elles jouer un rôle dans l'évolution de la législation de certains pays qui pénalisent l'homosexualité?** Contester les droits d'un homme ou d'une femme en raison de son orientation sexuelle, c'est contester les droits de l'homme. La France porte les valeurs universelles des droits de l'homme. Elle

doit être à côté de tous ceux qui sont persécutés. Être persécuté en raison de sa sexualité, c'est choquant et inadmissible. La France doit faire sienne cette position chaque fois qu'un homosexuel est martyrisé parce qu'il est homosexuel.

**Vous avez déclaré le 11 février qu'un chef de l'État devait aussi savoir aborder des questions telles que le «mal de vivre». Le peu de données disponible montrent que le taux de suicide chez les jeunes homos est bien plus fort que chez les jeunes hétérosexuels. Que proposez-vous?** Un pays où près de 1000 jeunes se suicident tous les ans, et où 10 à 15 fois plus font une tentative, mérite-t-il le nom de pays moderne? Le jeune homosexuel qui se découvre homosexuel, qui n'arrive pas à s'assumer face au regard de ses parents, de ses amis, de son milieu, c'est une forme de mal de vivre. Je n'accepte pas qu'il puisse exister des gens qui souffrent et qui en plus aient honte de souffrir. Je veux que la recherche s'oriente sur toutes ces questions du mal de vivre. Ce n'est pas parce que ce n'est pas organique que c'est moins douloureux. Dans tous les hôpitaux de France, je veux qu'il y ait des services où tous ceux qui ont du mal à supporter la vie puissent être entendus, compris, aidés. Cela m'importe de parler de cela car toutes les familles connaissent ces drames.

**En France, il semble que le système de santé publique a du mal à endiguer l'épidémie de sida, en particulier dans la communauté homosexuelle où les contaminations sont reparties à la hausse. Comment pensez-vous qu'il faut aborder ces questions dans le cadre d'un quinquennat?** La prévention est la clé. Tout doit être fait pour expliquer, convaincre, rendre accessibles les préservatifs, notamment dans les lycées. Il ne faut pas relâcher la garde. L'effort d'explication auprès des jeunes doit être développé, l'effort sur la recherche dans la lutte contre le sida doit être maintenu, le soutien aux malades doit être une priorité de santé publique.

**Que préconisez-vous sur un plan international, en matière d'accès aux médicaments des pays du Sud?** Ce qu'ont fait Jacques Chirac et Philippe Douste-Blazy avec Unitaid est une très bonne chose. La pandémie qui s'étend en Afrique est un problème pour l'Europe et pour la France. On ne peut pas considérer que le problème du sida s'arrête aux frontières de l'Hexagone. L'accès aux médicaments n'est pas simplement une obligation morale de solidarité, c'est une obligation pour nous. Comment arrêtera-t-on l'épidémie en Europe si dans les autres pays du monde l'épidémie continue d'avancer? PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE COSSE ET THOMAS DOUSTALY PHOTOS DAVID BALICKI



Nicolas Sarkozy répond aux questions d'Emmanuelle Cossé et de Thomas Doustaly, au ministère de l'Intérieur, le 2 mars 2007.